



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

DGC/DDRC

Rabat, le 30/12/2024

AVIS DESTINE AUX IMPORTATEURS

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce porte à la connaissance des importateurs que la date limite du dépôt des demandes de bénéfice des contingents tarifaires d'importation de l'huile d'olive de qualité vierge et extra vierge et du riz, fixée initialement au 3 janvier 2025, est prorogée au **10 janvier 2025 à 16H00**.

Il est à rappeler que les avis aux importateurs, objet des contingents tarifaires susvisés, sont publiés sur le site web du Ministère, rubrique avis et annonces.

